

Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation 09/01/2020

Séance du 16 janvier 2020

Membres en exercice : 8

Présents : 6

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

L'An Deux Mille vingt, le 16 janvier à 18 heures,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
sous la présidence de Mr le Maire, Philippe MACHETEL

Présents : MACHETEL P, MOULIERES C, BORG H, BALS J, BONNET G, SEGALA P

Absents : JAUDON N, SANDONATO JD

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT

20 JAN. 2020

D.R.C.L.
C.O.M.M. - P.F.R.A.

Objet : Adhésion à l'association ARBRES

Vu le Code Général des Collectivité territoriales,

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de l'association ARBRES qui gère le label « Arbres Remarquables de France ».

Cette association nous propose de solliciter ce label pour le platane de la Place de la Liberté.

En effet, celui-ci semble remplir les principales conditions d'octroi de ce label qui requière

- Un caractère majestueux,
- Un caractère historique,
- Un caractère commémoratif ou légendaire.

Un dossier de candidature est à établir en décrivant ces caractéristiques. Il fera l'objet d'une éventuelle décision de labellisation dans les six mois par le comité de l'association ARBRES.

Cet arbre sera ensuite décrit dans la base de données de l'association.

Cette opération d'un coût très modeste, puisque la cotisation annuelle s'élève en 2020 à 22 euros, est susceptible d'apporter une nouvelle notoriété au platane de la place qui est déjà un élément symbolique majeur de la commune de Saint-Guilhem-le-Désert.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré :

- Autorise le Maire à présenter un dossier de candidature à la labellisation du platane de la Place de la Liberté au titre des Arbres Remarquables de France, à l'association ARBRES. Il autorise Monsieur le Maire à inscrire la commune comme membre de cette association.

ADOPTÉ : à6..... voix pour

À0..... voix contre

À0..... abstention(s)

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Christine MOULIERES,

Hubert BORG,

Le Maire, P. MACHETEL

Joël BALS,

Guilhem BONNET

Jean-Daniel SANDONATO,

Nicolas JAUDON,

Philippe SEGALA

